Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,

Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 48 (1970)

Heft: 1

Rubrik: Alterspflege

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

erhaltung als förderlich. Dazu gehört auch die tägliche Turnstunde, die von den Aerzten schon seit langer Zeit gefordert wird und sich jetzt allmählich bei den Schulbehörden durchsetzt.

Zu begrüssen ist ferner die Einführung einer systematischen Ausbildung der Turnlehrer, wie sie jetzt im Sportzentrum Magglingen angestrebt wird.

Dr. A. L. Vischer

Alterspflege

Einem weit verbreiteten Wunsche entsprechend will die Redaktion inskünftig in gesteigertem Masse über Altersprobleme in der französischen Schweiz orientieren. Der erste Beitrag orientiert über die Organisation und Tätigkeit der beiden neu eröffneten Beratungs- und Fürsorgestellen der Stiftung «Für das Alter» im Wallis; der zweite und dritte Artikel berichten vom Haushilfe- und Mahlzeitendienst im Kanton Waadt, während zwei weitere die Altersclubs und die Altersferien im Kanton Neuenburg zum Gegenstand haben. Der Artikel von Dr. U. Wissler, Basel, behandelt die Funktion des Tagesspitals, das vor allem in England verbreitet ist, bei uns aber noch nicht richtig Fuss gefasst hat.

Organisation et travail dans les nouveaux Centres d'information et d'assistance de Pro Senectute en Valais

Depuis longtemps déjà, le Comité valaisan de Pro Senectute cherchait à étendre son action. Il caressait le rêve d'engager une assistante sociale qui aurait pu visiter toutes les localités, surtout celles de la montagne. Un certain travail se faisait par les représentants locaux, mais quand il faut compter uniquement sur la bonne volonté d'aides bénévoles, on reste souvent sur sa faim. Quelle bonne nouvelle et quelle aubaine que celle de la réorganisation des comités cantonaux! C'est avec une joie réelle que les membres de la section valaisanne ont appris que le secrétariat central lui allouait les subsides nécessaires pour l'engagement de 3 assistantes sociales, car jusqu'ici les moyens financiers lui faisaient défaut.

La configuration du Valais présentant une certaine caractéristique sur le plan géographique, une seule personne ne peut suffire à la besogne. Le Valais n'est pas seulement ce long couloir que baigne le Rhône, allant de la Furka au Léman, mais il se compose de treize vallées latérales, plus ou moins profondes qui aboutissent à la plaine. Il faut parfois faire des km pour atteindre des villages, jusqu'à 1936 m d'altitude, tel Chandolin dans le val d'Anniviers. La question linguistique doit aussi être prise en considération.

Les subsides assurés, il s'agissait de trouver des personnes compétentes qui assumeraient les nouvelles tâches résultant de la création de ces Centres d'information et d'assistance. Nos premières démarches auprès de quelques collaboratrices connues n'ont pas rencontré le succès attendu, par contre, les annonces dans les journaux valaisans nous ont valu une douzaine d'offres. Finalement, notre choix s'est porté sur: Mlle Olga Robyr, de Corin/Sierre et Mme Yolanda Viaccoz, de Mission/Ayer.

Mlle Robyr est âgées de 30 ans; elle a travaillé une dizaine d'années à Montana comme secrétaire communale où elle a acquis une bonne expérience dans les questions d'AVS, PC et assurances diverses. Auparavant, elle était assistante médicale. Très intuitive, elle détecte aisément les cas douteux et son dynamisme lui permet de trouver aussi facilement la solution adéquate.

Mme Viaccoz a 36 ans, est française d'origine, institutrice de profession, mariée à un citoyen d'Anniviers, mais sans enfants. Elle s'est très bien intégrée dans son pays d'adoption. Bien que d'un tempérament différent de celui de sa compagne, elle n'est pas moins experte; son sens du dévouement et son amour des vieillards lui ont déjà permis de remédier à plusieurs situations douloureuses.

Notre vœu a été de trouver une personne résidant dans le Bas-Valais, pour permettre une meilleure répartition du territoire, mais puisque nos nouvelles aides n'ont pas craint d'accepter de faire des trajets assez longs, toutes les régions pourront quand même être visitées. Malheureusement, le Haut-Valais n'a pas encore de titulaire. La personne pressentie, assistante professionnelle, tombée gravement malade, a dû, à notre grand regret, renoncer à toute activité. Nos recherches se poursuivent avec optimisme.

Le Centre et le Bas-Valais ont été répartis comme suit: rive droite du Rhône à Mlle Robyr, avec les villes de Sion et Martigny; à Mme Viaccoz, échoit la rive gauche, Sierre, Saint-Maurice et Monthey. Un premier Centre d'informations et d'aide, avec

bureau permanent, a été installé a Sierre, rue N.-D. des Marais 15. Les personnes âgées peuvent s'y présenter le lundi et le jeudi de 14.30 à 16.30 h. A Sion, au secrétariat du comité cantonal, rue du Vieux-Moulin 7, Mlle Robyr reçoit le lundi de 16.00 à 18.00 h. — D'autres heures de consultation ont été prévues à Martigny, rue du Bourg 8, le mardi de 8.30—10.30 h. A Monthey et à St-Maurice, elles restent encore à fixer. De nombreuses personnes ont déjà profité de ces heures de consultation pour demander des renseignements et des conseils.

Le premier travail de nos assistantes a été plutôt un travail d'approche, c'est-à-dire qu'elles ont dû se mettre en rapport avec les représentants locaux et le Service social de la localité, là où il existe. Elles ont dû contacter des autorités communales; il faut savoir vaincre des préjugés et surtout se faire accepter. C'est tout profit, du reste, car une collaboration franche facilite bien les choses, ne serait-ce que pour trouver des locaux pour réceptions, pour réunions ou cours de gymnastique.

Dès le début d'octobre 1969, nos deux assistantes se sont donc mises de suite à la besogne avec beaucoup de courage, voire d'enthousiasme. Elles ont, en général, été bien accueillies par les autorités et chez les vieillards à domicile. Quelques cas urgents ont pu être liquidés de suite: déménagement d'un ménage de deux octogénaires et d'une personne infirme mentale (une vraie aventure!), transports de personnes malades âgées en vue de visites médicales, placements de vieillards isolés dans des asiles (ce qui n'est pas une petite affaire, les homes étant toujours au complet!), etc. — Dans plusieurs localités, elles ont proposé et aidé à l'organisation de réunion familières de personnes âgées, en la période de Noël et du Carnaval. Au début de décembre, d'entente avec Pro Infirmis, elles ont organisé la visite des grands magasins Innovation, achalandés pour les fêtes, à Sierre et Martigny, en procurant des moyens de transports et en accompagnant les vieillards enchantés de ce délassement. — Autre réalisation à leur actif: introduction de plusieurs nouveaux cours de gymnastique pour personnes âgées à: Ardon, Sierre, Chippis, Bouveret; ce qui comporte toute une série de démarches: monitrices à chercher, local à trouver, si possible gratuitement, publicité, etc.

A côté de ces réalisations quelque peu spectaculaires, il y a l'aide individuelle. Combien précieuse celle-ci: humble et discrète, elle n'est pas seulement utile, mais nécessaire, voire essentielle. Nos

assistantes ne se voueraient-elles qu'à cette tâche, elles auraient déjà bien mérité du public. On peut le dire sans exagérer que le contact direct est le plus aidant et, par le fait même, le plus désiré. L'évolution s'est faite à grandes enjambées, nos vieillards n'ont pu suivre la course, souvent ils sont complètement désemparés, lorsqu'ils se voient obligés de remplir un formulaire ou de répondre à un questionnaire. Beaucoup d'entre eux sont privés de secours, faute d'avoir su entreprendre à temps une démarche auprès des autorités compétentes. Déjà, nos assistantes sont intervenues pour obtenir, dans bien des cas, des améliorations de rentes, des prestations complémentaires, des subsides divers. C'est avec une réelle confiance que les personnes âgées se rendent dans les Centres, aux heures de consultation, pour demander conseil ou simplement pour raconter leurs petites misères, qui à leurs yeux sont grandes, ne serait-ce que pour trouver un appui moral ou moins encore, rencontrer quelqu'un qui veut bien les écouter. Un travail de ce genre requiert beaucoup de patience, du doigté, de la finesse même. Il n'est pas donné à tout le monde de se prêter à un tel jeu, mais nous sommes certains que nos assistantes ont compris quelle belle tâche est la leur; la reconnaissance des vieillards est à elle seule un puissant encouragement.

En Valais, le problème majeur de l'organisation de ces Centres d'information et d'assistance réside surtout dans l'éloignement des villages, les distances qu'il faut parcourir; il se double des facteurs temps et finance, par conséquent. Une préparation judicieuse des horaires et des programmes journaliers permet d'y remédier tant soit peu. Cependant, à fin du mois, le nombre de km porté en compte est toujours assez élevé; quels regrets aussi pour tant d'heures passées sur les routes!

Nos assistantes ne sont à l'œuvre que depuis quatre mois seulement, et dans les débuts, il faut faire la part des tâtonnements. L'expérience se paye et ne s'acquiert qu'à la longue, pourtant, elles ont déjà fait du bon travail. La preuve? Les demandes qui affluent: on les réclame de partout et là où elles ont passé, on veut les revoir. Vivement une troisième assistante, afin que la partie allemande du canton puisse à son tour profiter d'aide et de dévouement!

Toute notre gratitude au secrétariat central à Zurich qui nous a donné «les feux verts» nous permettant la création des Centres d'information et d'assistance!

Le Service vaudois d'Aide au Foyer

Le Service d'Aide au Foyer fût organisé par le Comité vaudois «Pour la Vieillesse» en 1961 en premier lieu en Ville de Lausanne.

La nécessité d'un service autonome pour les personnes âgées est né des besoins des dites personnes qui ne pouvaient plus être satisfaits par les Services d'Aide familiale existants, vu le nombre croissant des demandes affluant dans les services précités.

Le recrutement des aides au foyer se fait par la voie des journaux de paroisse (catholiques et protestants), par des contacts personnels, par l'entremise de certains services sociaux etc.

Les aides au foyer engagées selon leur disponibilité, allant pour les unes de 2 à 4 heures par semaine, pour d'autres à 6 heures par jour. Chaque aide est tenue de suivre un cours de formation de base: soins au foyer, notions de psychologie, information sociale. Nous organisons des rencontres mensuelles, pour lesquelles chaque aide est invitée personnellement; nous nous efforçons lors de ces réunions d'apporter avec la collaboration de collègues d'autres services sociaux, une information soit sur le plan médical ou social concernant le domaine de la vieillesse.

En 1965, nous avons pu étendre notre service dans plusieurs localités du canton: Prilly — Renens — Bussigny — Crissier — Chavannes — Ecublens — Yverdon; en 1966: St.-Prex et en 1967: Vevey — La Tour-de-Peilz — Blonay.

Nos services sont organisés comme suit:

13

Bureau central à Lausanne avec une directrice, deux assistantes sociales à mi-temps, une secrétaire, trois personnes responsables d'un secteur déterminé ayant pour mission de visiter chaque personne ayant recours à nos services. La taxation des bénéficiaires se fait dans tous les services selon un barème établi, tenant compte des revenus des futurs bénéficiaires et de la fréquence de notre intervention. L'aide est attribuée à chaque personne selon ses besoins et les possibilités du service.

Les services du canton, ont leur propre responsable, et dépendent tous du Bureau central quant aux directives à suivre. Le paiement des salaires des aides au foyer se fait mensuelle-

ment par mandant postal. Les aides sont payées à raison de Fr. 4.— par heure; le prix de revient de l'heure se monte à Fr. 5.50.

La participation financière des personnes âgées se monte à environ un quart du coût de l'aide.

Une des difficultés réside dans le fait d'avoir suffisamment d'aides pour satisfaire toutes les demandes, et de pouvoir mettre à disposition l'aide qui convient, sachant que l'adaptation réciproque ne va pas de soi.

Statistique 1969

Lausanne:	46 981 heures	562 foyers aidés	213	aides
Prilly:	4 538 heures	36 foyers aidés	11	aides
Renens:	6 298 heures	60 foyers aidés	13	aides
StPrex:	704 heures	10 foyers aidés	4	aides
Vevey:	3 540 heures	22 foyers aidés	12	aides
Yverdon:	2 972 heures	12 foyers aidés	9	aides

soit une augmentation de 7 482 heures et de 68 foyers aidés pour l'ensemble des services par rapport à l'année 1968.

Relations avec les services sociaux de la Ville: La grande partie des demandes d'aide nous viennent des services sociaux des dispensaires, policliniques, services sociaux de la ville, sœurs visitantes, services d'aides familiale, Association des repas chauds à domicile, Ligue contre le Rhumatisme, hôpitaux, infirmières de l'organisme médico-social vaudois, service des soins à domicile assurés par les ecoles d'infirmières encadrées des monitrices infirmières.

Les personnes signalées par des services hospitaliers peuvent réintégrer leur domicile grâce à la collaboration des services de soins à domicile, des physiothérapeutes, des aides au foyer, des repas servis à domicile.

Si initialement, un des buts du Service d'Aide au Foyer était de maintenir dans leurs foyers jusqu'à la limite du possible les personnes âgées, nous constatons de plus en plus que notre aide est sollicitée pour favoriser le retour des vieillards après un temps plus ou moins long d'hospitalisation.

Les clubs de loisirs dans le canton de Neuchâtel

Des clubs de loisirs existent depuis de nombreuses années dans le canton de Neuchâtel, notamment à Neuchâtel et au Locle. Dès l'automne 1969, et grâce à l'appui du Comité neuchâtelois de la Fondation «Pour la Vieillesse» et de généreux donateurs, de nouveaux clubs ont été créés avec succès au Val-de-Travers et à La Chaux-de-Fonds. Des groupements locaux se sont également constitués dans des localités de moyenne importance.

Ces réalisations sont des réussites significatives.

Nos aînés ont le choix d'un programme bien établi. Des conférences avec dias ou films, des entretiens sur un sujet captivant, élargissent les horizons et apportent de bonnes distractions. Une ou deux fois par année, il y a une course d'une demi-journée, voire d'un jour complet. Ces balades, préparées avec soin, réjouissent chacun et on en parle encore longtemps.

Compte tenu de l'augmentation du nombre des personnes âgées, de celles qui ressentent cruellement leur solitude, accentuée par les circonstances de la vie moderne, l'activité de ces clubs doit être rapidement développée.

En collaboration avec les différents associations et groupements tendant au même but, le Comité neuchâtelois «Pour la Vieillesse» envisage la création de tels clubs dans d'autres régions du canton.

Vacances pour personnes âgées, organisées par le Comité neuchâtelois de la Fondation «Pour la Vieillesse»

«Vacances pour personnes âgées» n'est plus une vue de l'esprit, mais une réalisation nouvelle de notre travail social.

A notre époque où tout est en perpétuel mouvement, où, à certaines saisons on assiste à une véritable «transhumance» des foules, il est encore des gens qui n'ont jamais connu la joie des vacances.

Maintenant, l'organisation de vacances pour personnes âgées existe, vacances simples s'entend, mais, que beaucoup de nos aînés n'ont jamais pu s'offrir durant leur vie active. Actuellement, les retraités sont toujours plus nombreux. Ils vivent dans une époque soumise à la sollicitation de plus en plus forte de

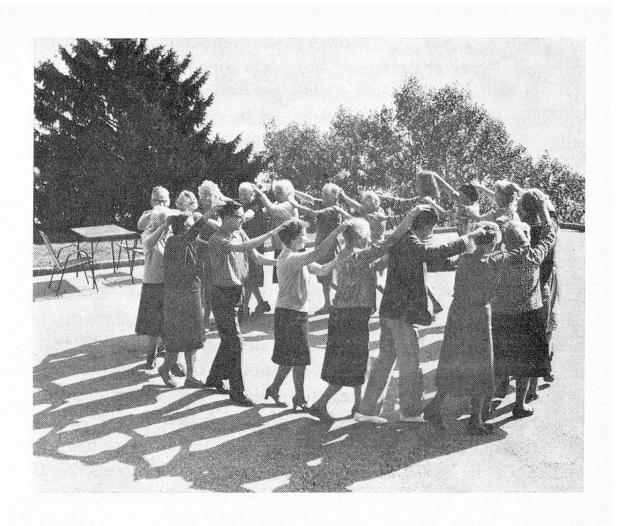
distractions, de voyages, de vacances précisément. Souvent leurs moyens ne leur permettent guère de se sentir participants à cette ère de consommation; de par là même, ils seraient en droit de se sentir une fois de plus lésés. Certains d'entre eux, les moins favorisés, font partie de cette catégorie de gens qui ont œuvre toute une vie pour élever les enfants; il y a eu la maladie, les épreuves, la crise, le chômage, et la notation «vacances» était cette chose inaccessible réservée aux privilégiés.

C'est en 1967 que le Centre social protestant, à Neuchâtel, a pris l'heureuse initiative d'organiser des vacances pour personnes âgées, que le secrétariat cantonal de la Fondation «Pour la Vieillesse» a repris par la suite.

Il est intéressant de constater que nos aînés ont tout de suite apprécié l'occasion qui leur était offerte d'avoir des vacances, de partir. A lui seul le mot départ représente pour certains la grande «évasion». Et même dans les cas où ce lieu de séjour n'est qu'à quelques kilomètres de leur ville ou village, cela représente quand même le dépaysement — combien salutaire — le plus total, ainsi qu'une rupture de la monotonie du rythme quotidien. Sortir de son isolement, créer des contacts, faire la connaissance de personnes, qu'ils ont ensuite la possibilité de revoir au cours de l'année, voilà de quoi agrémenter une vie ou pratiquement plus rien ne se passe. On assiste là à une reconversion flagrante de tout un comportement. Dans cette vie de groupe, chacun trouve une oreille qui sait écouter et, souvent, la solution d'une question laissée longtemps sans réponse. Leurs pensées sont orientées vers l'extérieur, ils réapprennent la notion du «nous», tandis que celle du «moi» s'estompe.

Depuis 1969, le Comité neuchâtelois de la Fondation «Pour la Vieillesse», a donc organisé des semaines de vacances. Elles se sont déroulées au Centre de jeunesse du «Louverain», au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane, dans le Val-de-Ruz. Cette maison est très bien adaptée aux besoins de nos aînés, elle est spacieuse et très confortable. Elle dispose de chambres à un ou deux lits, bien équipées avec lavabo, eau chaude et froide. A part cela il y a également un équipement de douches. En plus des agréments intérieurs, il faut souligner que le cadre est magnifique, à une altitude de 1000 m, sur le plan sud du Jura; tranquillité, verdure et vue sur le Plateau et les Alpes.

Pour mener à bien l'organisation de tels séjours, il va sans dire que nous sollicitons la participation du bénévolat. Chaque



semaine est encadrée par une équipe de jeunes, dont la moyenne d'âge est de 20 ans. Leur rôle consiste à animer, servir, aider, converser. Ces jeunes animateurs sont eux-mêmes encadrés d'une auxiliaire hospitalière Croix-Rouge. Il est satisfaisant de constater le point positif de cette solution aînés — cadets. Des deux côtés des sympathies sont nées. De retour chez soi, les liens ont été maintenus. Pour les animateurs les sessions commencent le lundi matin, ce qui leur permet de prendre contact les uns avec les autres et de recevoir quelques directives. Elles se terminent le samedi après-midi.

Les séjours n'ont cessé de se développer. En 1969, Le Centre du Louverain a accueilli, en 5 semaines, plus de 100 participants. Pour nos aînés, les vacances commencent le lundi après-midi. A leur arrivée, ils sont accueillis par les jeunes gens. Tout est prévu, pensé pour eux, en fonction d'eux. Ils sont heureux de pouvoir se laisser choyer et distraire. Le petit-déjeuner est souvent pris au lit, ils sont servis à table, accompagnés en promenade. La gaîté règne dans la maison; on chante, joue, fait de la gymnastique. Pendant une semaine on se laisse bercer! Tout a une fin et,

le samedi en début d'après-midi chacun rentre chez soi. Pour les voyages, d'aller et de retour, nos hôtes sont pris en charge par des automobilistes bénévoles. Pour ne pas casser le rythme trop rapidement, il a été préparé à leur intention un cornet avec petits pains, une portion de beurre, confiture, fromage. Ainsi, ils emportent avec eux encore un souffle des vacances . . .

Voici ce qu'écrit une jeune animatrice qui a participé à l'une des semaines de l'automne 1969:

«Le programme était extrêmement bien adapté à ces personnes, ce qui a favorisé les contacts et rendu l'ambiance excellente. Nos journées étaient bien remplies, sans pour autant être fatigantes. Elles étaient partagées par différentes occupations: le matin nous avions l'habitude de faire de la gymnastique, de chanter et de faire des concours. L'après-midi, après la sieste, nous avions des discussions, des projections, des excursions etc. Quant au soir, il était réservé à la conversation et aux parties de cartes qui furent nombreuses. La semaine s'est terminée par une soirée de «gala» où il y eut différentes productions. Nous avons même dansé à plusieurs reprises valses viennoises, tangos et autres danses qui ont replongé nos aînés dans une époque de souvenirs.

Des contacts très intimes s'installèrent entre personne âgées et nous. Des personnes se sont retrouvées, des amitiés sont nées dans la joie de ces semaines. Pour nous, jeunes animateurs, ce camp a été très enrichissant parce que nous avons découvert dans ces personnes un monde qui nous était très étranger et qui nous a conquis. Nous avons trouvé générosité, largeur d'esprit et intérêt, des qualités que nous apprécions tant. D'autre part c'est tellement réconfortant de voir des gens auxquels vous avez fait simplement plaisir, auxquels vous avez, au cours d'une simple conversation, fait retrouver tout un passé qui leur est cher et qui ne demandent qu'à le partager avec quelqu'un de compréhensif.»

Dans ce domaine, comme dans tant d'autres, il reste encore beaucoup à faire. Il faut sans cesse «repenser» le problème des vacances, améliorer les programmes, éviter toute mièvrerie, trendre à distraire et entourer nos hôtes, tout en leur laissant la certitude qu'ils sont encore des êtres à part entière et que l'individualisme est respecté.

Maintenant que l'idée est admise, des semaines de vacances pour personnes âgées seront à nouveau organisées et développées.

Warum Tagesspitäler für Betagte?

In England ist nach dem letzten Weltkrieg als wichtiges Bindeglied einer Kette von Institutionen, die alle der sozialmedizinischen Früherfassung, Früh- und Dauerbetreuung invalider und älterer Menschen möglichst ausserhalb der Heime und Spitäler dienen, das sog. Day-Hospital entstanden.

Der Name leitet sich daraus ab, dass in diesem Tagesspital unter der Woche Leute tagsüber aufgenommen und betreut werden, die die Nacht und das Wochenende im eigenen Bett und bei sich zu Hause verbringen.

Da je nach Bedürfnis der Besuch des Tagesspitals gestuft und gestaffelt zwei bis fünf Mal pro Woche erfolgt und da man eine solche Einrichtung im Prinzip meist einem bereits bestehenden Spital räumlich angliedert, wird mit weniger Personal und ohne Inanspruchnahme der raren Spitalbetten eine ökonomisch bessere Erfassung behandlungs- und betreuungsbedürftiger Menschen erreicht.

Dadurch, dass die Betagten bereits vor seelischer und körperlicher Dekompensation erfasst werden, gelingt es, ihnen möglichst lange das so wünschenswerte gewohnte Zuhause zu erhalten, und man erreicht es, die Aufgabe der Betreuung je nach deren Schwere auf Angehörige oder Nachbarn und öffentliche Institutionen zweckmässig zu verteilen. Wenn überhaupt, müssen die Betreuten, sofern die richtigen ausgewählt werden konnten, später oder nur für kürzere Zeit hospitalisiert werden. Gleichzeitig wird damit einer grossen Bettennot begegnet, welche infolge des Aelterwerdens der Bevölkerung eine Zeitlang dazu geführt hatte, dass ein Pflegebedürftiger zu Hause ein halbes Jahr auf ein freies Spitalbett warten musste. Wie die Verdoppelung der Anmeldungen für solche Betten innert Jahresfrist in Basel zeigt, besteht nun diese Gefahr auch bei uns.

Statt dass man sich nun in dieser Not in England wie früher nur fatalistisch «nach der Decke streckte» und nur noch die kränksten aufzunehmen gedachte, wurden möglichst quartierweise die Tagesspitäler improvisiert.

Zum Grundtyp eines solchen Tagesspitals gehören eine Krankenschwester, eine Heilgymnastin und eine Beschäftigungstherapeutin sowie ein Arzt, der die Patienten periodisch und nach Bedarf kontrolliert. Ferner muss täglich eine Haupt- und eine Nebenmahlzeit abgegeben werden, wenn nötig Diät. Am aller-

wichtigsten ist aber der Zubringer- und Abholdienst, der im Tagesspital nur befriedigend funktioniert, wenn ein extra dafür eingesetzter, gut qualifizierter Chauffeur mit einem kleineren Bus regelmässig zur Verfügung steht. Er tritt allerdings erst und nur so lange in Aktion, als es den Patienten selber wirklich nicht möglich ist, aus eigener Initiative zu erscheinen, da ja das Tagesspital möglichst lange Teilselbständigkeit und eigene Initiative fördern soll.

Wir haben bisher viel zu sehr an den Auffassungen einer traditionellen Medizin festgehalten, die klar zwischen gesunden und kranken Menschen unterscheiden wollte. Insbesondere beim älteren Menschen hat sich jedoch erwiesen, dass fast ausnahmslos mehrere, einzeln oft kaum beachtete körperliche und seelische Faktoren mit ungünstigen Einflüssen aus der Umgebung zusammen wirken und so schliesslich zum scheinbar plötzlichen Zusammenbruch und zur Spitalfälligkeit führen.

Es ist deshalb nicht nur menschlicher, sondern auf die Dauer sogar ökonomischer, schon in früheren Stadien einzugreifen. Zu diesem Zweck müssen zusätzlich zum Tagesspital Institutionen in der Art der segensreichen Gemeindealtersstuben ausgebaut und mit der Zeit tunlichst zu eigentlichen Tagesstätten ausgebaut werden. Es wäre wünschenswert, wenn bereits dort auch eine körperliche Betreuung einsetzen könnte. Freiwillige, eventuell dafür entschädigte Helfer, sollten ein- bis zweimal pro Woche für ein einfaches Altersturnen, eventuell für Pediküre sowie für Assistenz beim Baden zur Verfügung stehen. Es ist erfreulich, wie rasch sich der Erfolg solcher Bemühung bei den Betreuten auszuwirken beginnt.

Zwei bis drei Waschautomaten könnten einerseits stellvertretend für den früheren Dorfbrunnen figurieren und gleichzeitig als Mittel dienen, damit den älteren Alleinstehenden beim Instandhalten der Wäsche diskret geholfen werden kann.

So würde die ausgebaute Altersstube ein eigentlicher Hort, in dem Dekompensationserscheinungen rechtzeitig bemerkt werden, und der gleichberechtigt mit dem Tagesspital zusammen eine wichtige Aufgabe erfüllt.

Es sei zum Schluss erlaubt, darauf hinzuweisen, dass sich durch die im Werden begriffene umfassendere Betreuung der Betagten der noch neue Beruf einer Pflegerin für Betagte und Chronischkranke noch ausfüllender und vielseitiger gestalten wird.